

Ahava, la beauté volée

06.07.2013

Categories: Boycott consommateur

Ahava exploite les vertus supposées des plantes et des boues de la Mer Morte sous la forme de crèmes et d'autres produits cosmétiques, qui sont vendus dans de nombreux pays, dont la Suisse. Des publicités vantent les mérites de ces produits avec des envolées lyriques, mais *oublie* de préciser que l'usine qui fabrique ces produits se situe dans la colonie illégale de Mitzpe Shalem et qu'elle est détenue à 44% par Mitzpe Shalem et par une autre colonie, Kalia. Ces produits profitent donc directement à la colonisation. Mitzpe Shalem est situé dans une zone ouverte au tourisme occidental, mais où la population palestinienne n'a plus accès.

Le site whoprofits.org a publié dossier important sur cette industrie. [Lire le rapport](#) (en anglais)